



Les travailleuses et les travailleurs se sont prononcés : entente officiellement adoptée

Au terme d'une tournée d'assemblées générales qui s'est tenue du 15 janvier au 20 février 2024, les membres de la CSN ont adopté l'entente de principe. Invités à se prononcer tant sur l'entente de table centrale que sur l'entente sectorielle les concernant, les travailleuses et les travailleurs ont voté en faveur dans une proportion de 81 %.

Vaste consultation

L'entente globale a été adoptée à hauteur de 85 % à la Fédération des professionnelles (FP-CSN), à 80 % à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), à 84 % à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et à 76 % à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN).



Des centaines d'assemblées générales ont été organisées partout au Québec afin de présenter les détails et de répondre aux questions des membres. Certains syndicats ont organisé plusieurs séances afin de permettre la participation du plus grand nombre possible de travailleuses et de travailleurs. Le tout a été bénéfique, puisque le taux de participation oscille entre 35 % et 75 % selon les syndicats.

Du côté du Front commun, l'entente a été adoptée à 74,8 %.

Au cours des prochaines semaines, les comités de négociation de l'ensemble des tables vont terminer l'écriture des textes de la nouvelle convention collective avec l'employeur, ce qui mènera à la signature de la convention collective. L'objectif est que le travail soit terminé rapidement.



Un pied dans la porte

En améliorant les conditions de travail des gens qui œuvrent dans nos réseaux, la ronde de négociation 2023 aura permis de mettre un pied dans la porte en prévision de la lutte qu'il reste à mener pour permettre à nos services publics de jouer pleinement leur rôle et pour revaloriser notre travail essentiel auprès de toute la population québécoise.

Après 40 ans de négligence imposée à nos réseaux, la redoutable mobilisation des membres additionnée de l'appui massif de la population aura forcé le gouvernement à faire un choix qui n'était initialement pas le sien : investir dans les services publics. En effet, nous l'avons obligé à octroyer des hausses salariales rarement atteintes, une protection contre l'inflation, des vacances supplémentaires et des améliorations aux assurances, notamment. Bref, nous l'avons forcé à faire le seul bon choix politique qui s'imposait : améliorer vos conditions et renforcer les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, au profit de la qualité des services à la population.

Est-ce que ces gains vont régler tous les problèmes? Bien sûr que non. Beaucoup de travail reste à faire. Il y a encore trop de travailleuses et de travailleurs précaires et de bas salarié-es. Il y a encore trop de surcharge, de patients, d'élèves et d'étudiants qui devraient être mieux pris en charge. Les listes d'attente sont encore trop longues et de nombreux établissements doivent être remis en état. L'inventaire des problèmes est vaste. Toutefois, les gains obtenus lors de la ronde 2023 vont permettre aux travailleuses et aux travailleurs de partir de moins loin dans la lutte pour la reconstruction nécessaire des services publics. Évidemment, la CSN sera là pour les appuyer sans réserve. Tout le Québec prend maintenant la pleine mesure de l'urgence d'agir et de l'importance de services publics forts et de qualité.

Chaque travailleuse et travailleur peut être fier de la bataille menée. Si l'appui impressionnant de la population à notre égard est venu prouver une chose, c'est que vous avez été du bon bord tout au long de la ronde, celui de la lutte pour nos services publics.

Solidarité.

